

Tarifs résidentiels d'Union

À compter du 1^{er} octobre 2018

Zone de tarification Sud – Consommateurs résidentiels

Description du tarif	Consommateurs des services d'approvisionnement en gaz		Consommateurs en achat direct	
	Nouveau tarif(¢/m ³)	Augmentation ou diminution annuelle	Nouveau tarif(¢/m ³)	Augmentation ou diminution annuelle
Gaz naturel	13,1878	19,14 \$	S.O.	S.O.
Rajustement du prix du gaz ¹	1,5943	7,44 \$	S.O.	S.O.
Transport jusqu'à Union Gas ²	0,00	0,00 \$	S.O.	S.O.
Stockage	0,7331	0,00 \$	0,7331	0,00 \$
Rajustement du prix du stockage	0,0039	0,00 \$	0,0039	0,00 \$
Livraison au consommateur				
0 à 100 m ³	5,0777	0,25 \$	5,0777	0,25 \$
101 à 250 m ³	4,8140		4,8140	
Au-delà de 250 m ³	4,1326		4,1326	
Livraison – Plafonnement et échange	0,00	-73,54 \$	0,00	-73,54 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous les volumes)	0,7823	0,00 \$	0,7823	0,00 \$
Livraison – Plafonnement et échange	-0,2577	0,00 \$	-0,2577	0,00 \$
Frais mensuels	21,00 \$	0 \$	21,00 \$	0 \$
Augmentation ou diminution annuelle sur la facture ³		-46,71 \$		-73,29 \$

1. Le *rajustement du prix du gaz* tient compte des tarifs réels, mais n'indique pas si le montant est supérieur ou inférieur au montant du trimestre précédent.

2. Les tarifs du transport sont fixés par l'Office national de l'énergie. Selon les termes de votre contrat conclu avec un agent de commercialisation de gaz, vous pourriez également être touché par des modifications des tarifs de transport d'Union Gas. Veuillez communiquer directement avec votre agent de commercialisation d'énergie au numéro de téléphone inscrit sur votre facture si vous avez des questions.

3. Ne comprend pas les frais ou les crédits temporaires et se base sur une consommation moyenne typique de 2 200 m³ par année.

À compter du 1^{er} octobre 2018

Zone de tarification Nord-Est – Consommateurs résidentiels

Description du tarif	Consommateurs des services d'approvisionnement en gaz		Consommateurs en achat direct	
	Nouveau tarif(¢/m ³)	Augmentation ou diminution annuelle	Nouveau tarif(¢/m ³)	Augmentation ou diminution annuelle
Gaz naturel	13,4702	19,18 \$	S.O.	S.O.
Rajustement du prix du gaz ¹	1,7921	32,63 \$	S.O.	S.O.
Transport jusqu'à Union Gas ²	2,7516	0,13 \$	2,7516	0,13 \$
Rajustement du prix du transport ¹	-0,1328	-4,94 \$	-0,1328	-4,94 \$
Stockage	6,3909	0,06 \$	6,3909	0,06 \$
Rajustement du prix du stockage	0,0787	0,00 \$	0,0787	0,00 \$
Livraison au consommateur 0 à 100 m ³	9,3755	0,60 \$	9,3755	0,60 \$
101 à 300 m ³	9,1356		9,1356	
101 à 300 m ³	8,7563		8,7563	
501 à 1 000 m ³	7,4081		7,4081	
Au-delà de 1 000 m ³	8,1204		8,1204	
Livraison – Plafonnement et échange	0,00	-73,52 \$	0,00	-73,52 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous les volumes) ³	0,5323	0,00 \$	0,5323	0,00 \$
Livraison – Plafonnement et échange	-0,1480	0,00 \$	-0,1480	0,00 \$
Frais mensuels	21,00 \$	0,00 \$	21,00 \$	0,00 \$
Augmentation ou diminution annuelle sur la facture ³	-25,86 \$		-77,67 \$	

1. Le *rajustement du prix du gaz* et le *rajustement du prix du transport* tiennent compte des tarifs réels, mais n'indiquent pas si le montant est supérieur ou inférieur au montant du trimestre précédent.

2. Les tarifs du transport sont fixés par l'Office national de l'énergie. Selon les termes de votre contrat conclu avec un agent de commercialisation de gaz, vous pourriez également être touché par des modifications des tarifs de transport d'Union Gas. Veuillez communiquer directement avec votre agent de commercialisation d'énergie au numéro de téléphone inscrit sur votre facture si vous avez des questions.

3. Ne comprend pas les frais ou les crédits temporaires et se base sur une consommation moyenne typique de 2 200 m³ par année.

À compter du 1^{er} octobre 2018

Zone de tarification Nord-Ouest – Consommateurs résidentiels

Description du tarif	Consommateurs des services d'approvisionnement en gaz		Consommateurs en achat direct	
	Nouveau tarif(¢/m ³)	Augmentation ou diminution annuelle	Nouveau tarif(¢/m ³)	Augmentation ou diminution annuelle
Gaz naturel	10,5613	20,96 \$	S.O.	S.O.
Rajustement du prix du gaz ¹	-2,1668	-26,03 \$	S.O.	S.O.
Transport jusqu'à Union Gas ²	6,6802	0,28 \$	6,6802	0,28 \$
Rajustement du prix du transport ¹	0,1857	3,15 \$	0,1857	3,15 \$
Stockage	2,2005	0,11 \$	2,2005	0,11 \$
Rajustement du prix du stockage	0,0493	0,00 \$	0,0493	0,00 \$
Livraison au consommateur 0 à 100 m ³	9,3755	0,60 \$	9,3755	0,60 \$
101 à 300 m ³	9,1356			
101 à 300 m ³	8,7563			
501 à 1 000 m ³	7,4081			
Au-delà de 1 000 m ³	8,1204			
Livraison – Plafonnement et échange	0,00	-73,52 \$	0,00	-73,52 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous les volumes)	0,5323	0,00 \$	0,5323	0,00 \$
Livraison – Plafonnement et échange	-0,1480	0,00 \$	-0,1480	0,00 \$
Frais mensuels	21,00 \$	0,00 \$	21,00 \$	0,00 \$
Augmentation ou diminution annuelle sur la facture ³	-74,45 \$		-69,38 \$	

1. Le *rajustement du prix du gaz* et le *rajustement du prix du transport* tiennent compte des tarifs réels, mais n'indiquent pas si le montant est supérieur ou inférieur au montant du trimestre précédent.

2. Les tarifs du transport sont fixés par l'Office national de l'énergie. Selon les termes de votre contrat conclu avec un agent de commercialisation de gaz, vous pourriez également être touché par des modifications des tarifs de transport d'Union Gas. Veuillez communiquer directement avec votre agent de commercialisation d'énergie au numéro de téléphone inscrit sur votre facture si vous avez des questions.

3. Ne comprend pas les frais ou les crédits temporaires et se base sur une consommation moyenne typique de 2 200 m³ par année.